

A diffuser à : **Organisateur / CDR / CRR / CNR (rapports.running@athle.fr)**

Officiel n°1 :	CARNET Yves	Date :	16/03/2025
Qualification :	Off. régional hors stade (N2)	N° licence FFA :	233443
Tél. portable :	06.49.01.70.12	Email :	carnetyves@aol.com

Officiel n°2 :		Date :	Choisir dans le calendrier
Qualification :	Liste déroulante	N° licence FFA :	
Tél. portable :		Email :	

Nom de l'épreuve :	Boucles du Val de Saône – Mile		
Ville :	GRAY	Date :	16/03/2025
Ligue :	Bourgogne-Franche Comté / BFC	Département :	070 / Haute-Saône

Label :	Régional FFA	Type d'épreuve :	Circuit
Distance :	Mile	Nombre de classés :	52

Tarif pour les licenciés FFA* (€) :	0 €	Tarif pour les non licenciés FFA* (€) :	2 €
-------------------------------------	-----	---	-----

*Renseigner le tarif de base dans le cas de tarif évolutif.

Conditions atmosphériques :	Pluie fine, vent faible		
Température au départ (°C) :	3° C	Température à l'arrivée (°C) :	3° C

Organisation de l'épreuve :	Les boucles du Val de Saône 403 rue de Val de Saône 70100 GRAY-LA-VILLE		
Nom du directeur de course :	Laurent BAILLY		
Tél. portable :	06.28.26.04.72	Email :	lesbouclesduvaldesaone@gmail.com

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE MEDICAL :	
Police/Gendarmerie	Police municipale et gendarmerie	Médecins sur place :	OUI
Signaleurs :	80 au total	Nom association secouristes :	Protection sécurité civile de Haute-Saône
Véhicule ouvreuse (type) :	Auto + vélo	Kiné/podologues :	NON
Circulation bloquée :	En partie	Ambulances (nombre) :	1

REGULARITE DE L'EPREUVE	
N° du certificat de mesurage FFA :	BFC070/07037/2024/A
N° du certificat de mesurage World Athletics :	
Nom des mesureurs :	Pierre AUDIN
	Jean-Jacques MICHAUT

Mme et/ou M. le juge arbitre running attestent :	
-avoir eu le dossier complet de mesurage :	OUI
-que les athlètes ont effectué le parcours décrit dans le dossier de mesurage dans son intégralité :	OUI
-que les points de départ et d'arrivée ont été respectés :	OUI
-que le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées dans le dossier de mesurage :	OUI
-que les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements :	OUI
-avoir fait la reconnaissance du parcours :	OUI
Remarques des juges arbitres :	
RAS	

SI LES PERFORMANCES NE PEUVENT PAS ETRE VALIDEES, LE JUGE-ARBITRE DOIT PREVENIR SANS DELAI :

LA CNR et LA CRR et L'OFFICIEL LOGICA

Temps de passage chronométrés par le juge arbitre :	NON
Record de l'épreuve :	OUI
Record de France :	NON
Meilleure performance réalisée en France :	NON
REMARQUES :	
Nouveaux records H (4'41''06) et F (6'04'59'')	

CONTROLE ANTI-DOPAGE :			
Locaux prévus et conformes :	OUI	Contrôles effectués :	NON
REMARQUES :			
Locaux spacieux et bien aménagés (voir photos en annexe)			

MANAGERS :
Pas de manager

Dossards :	Plastique
Conforme à la réglementation :	OUI
Distinction entre les dossards masculins et féminins :	OUI
Si oui à la distinction, de quel type :	Couleur
REMARQUES :	
Dossard de fond rose pour les femmes et orange pour les hommes sur le Mile. Couleurs différentes pour toutes les épreuves à label soit 8 couleurs différentes au total pour les 4 épreuves. Voir photo en annexe d'un dossard de fond orange distribué aux participants hommes du Mile.	

PARCOURS :		
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel :	Moto	
Contrôle intermédiaire :	NON	Choisissez un élément.
Fréquence des points de contrôle intermédiaires (indique les km) :		

ORGANISATION DU DEPART :		
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs :	OUI	
Système de détection par transpondeur :	NON	
Longueur de l'artère de départ avant le 1 ^{er} virage suffisamment longue :	OUI	
Aire de départ suffisamment large :	OUI	
Ligne tracée au sol en respect du dossier de mesurage :	OUI	
Sas réservé à l'élite :	NON	Sas non indispensable par rapport au nombre de partants
Maintien des coureurs sur la ligne de départ :	OUI	Corde
Signal de départ :		Pistolet
Respect de l'horaire de départ :	OUI	
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne :	OUI	
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs :	OUI	
Sonorisation du lieu de départ :	OUI	
REMARQUES :		
RAS, le starter est efficace.		

BALISAGE PARCOURS :		
Balisage suffisant :	OUI	
Fléchage correct (exemple : ligne bleue) :	OUI	
REMARQUES :		
Nombreuses flèches au sol de couleurs différentes suivant les épreuves (flèches rouges pour le Mile)		

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :		
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue :	OUI	
Ligne tracée au sol en respect du dossier de mesurage :	OUI	
Accès à la zone d'arrivée est-il contrôlé :	OUI	
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne :	OUI	
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée :	OUI	
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés des chronométreurs :	OUI	
REMARQUES :		
Tous les pointages effectués par l'officiel correspondaient au classement et aux temps publiés par l'organisation. Photo de la ligne d'arrivée en annexe.		

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :		
Emplacement des ravitaillements conforme à la réglementation :	OUI	
Ravitaillements suffisants :	OUI	Pas de ravitaillement sur le Mile
Emplacement des épongeages conforme à la réglementation :	OUI	Pas d'épongeage sur le Mile
REMARQUES :		
Ravitaillement à l'arrivée (voir photo).		

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :		
Nom du prestataire :	Dan'Soft	
Email du prestataire :	chrono@dansoft.fr	
Marque du système de chronométrage :	uRTime	
Puces :	Au dossard	Puces récupérables
RESULTATS :		
Prestataire agréé FFA :	NON	Liste déroulante
Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes :	OUI	
Edition des résultats « papier » à la demande :	OUI	
Système de contrôle supplémentaire avec caméra :	NON	Liste déroulante
Impression conforme à la réglementation :	OUI	
Temps officiels et réels arrondis à la seconde supérieure :	NON	Au 100 ^{ème} de seconde
Affichage du temps officiel et du temps réel (si tapis au départ) :		
Publication des numéros de licence FFA :	OUI	
Information rapide par l'animateur :	OUI	
Résultats chargés sous 48 h sur athle.fr conformes à la validation de l'officiel running :	OUI	
Jury chargé sur athle.fr sous 48 h :	OUI	Jury saisi dans CALORG
REMARQUES :		
Résultats en concordance avec tous mes pointages (dossards et différences de temps < 5/10 ^{ème} seconde).		

CEREMONIE DE REMISE DE RECOMPENSES :

Bon déroulement général :

OUI

REMARQUES :

5 premiers et 5 premières au scratch appelés sur le podium ainsi que tous les vainqueurs de chaque catégorie H et F.
 Nombreux lors offerts aux récipiendaires.

HANDISPORTS :

Acceptés par l'organisateur :

OUI

Aucun au départ

Si acceptés, respect du départ anticipé :

Si acceptés, respect de la sécurité :

Si acceptés, classement séparé :

JOELETTES :

Les joëlettes sont parties derrière, une puce affectée au siège
 uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs :

Pas de joëlettes au départ

EPREUVES SIMULTANEEES :

Si un relais a eu lieu, le départ a-t-il été décalé :

Pas de relais organisé

APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE :

Organisation parfaitement rodée (40° édition).

Tout est fluide malgré les 4 courses à label (Mile, 5 km, 10 km et semi) et les nombreuses courses enfants
 organisées en parallèle avec 600 enfants.

Avis sur le label :

A reconduire

LA COTATION (notice en fin de document)

PREREQUIS OBLIGATOIRES :	
Locaux prévus et conformes pour le contrôle antidopage :	OUI
Dossier de mesurage à jour :	OUI
Respect du parcours :	OUI

NE PAS REMPLIR LA GRILLE SI LES PREREQUIS NE SONT PAS VALIDES

Niveau de l'épreuve 20 points max.	Nombres de coureurs classés en N3 (2 pts / athlète) Nombre de coureurs classés en N2 ou + (3 pts / athlète) Multiplier par coefficient correcteur si certificat type C	0 pt
Nombre de classés 20 points max.	Entre 300 et 1000 classés → 5 pts Entre 1001 et 3000 classés → 10 pts Entre 3001 et 5000 classés → 15 pts Plus de 5000 classés → 20 pts	0 pt
Nombre de nationalités (hors FRA) 10 points max.	5 ou plus dans les 50 premiers hommes et 50 premières femmes	0 pt
Chargement des résultats sur athle.fr 5 points max.	Sous 48 h → 5 pts Sous 8 jours = 2 points	5 pts
Jury complet 10 points max.	Voir notice	6 pts
Prestataire chronométrie agréé 10 points max.	Non → 0 Sans temps réel → 5 pts Avec temps réels → 10 pts	0 pt
Dossards distinctifs 5 points max.	Voir notice	5 pts
Note des juges-arbitres : 20 points max.	Notation de l'épreuve (voir notice)	17 pts
Total cotation :		= 33 pts

Date :	Prénom, nom et qualification :	Signature :
vendredi 21 mars 2025	Yves CARNET, HSR	

Consigne pour la diffusion du rapport :

1 seul fichier au format PDF pour chaque épreuve labellisée

Nom du fichier : distance_ville_département_année_niveau du label

Exemple : 10km_tours_037_2023_reg

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

LISTE DES ÉPREUVES

+ 10:50	Mile des boucles du val de saône - Mile route	TCF / TCM	1609 m	🚩
+ 11:10	5 km des boucles du val de saône - 5 Km Route	TCF / TCM	5000 m	🚩
+ 13:40	10 km des boucles du val de saône - 10 Km Route	TCF / TCM	10000 m	🚩
+ 14:00	Semi marathon des boucles du val de saône - 1/2 Marathon	TCF / TCM	21100 m	🚩

LISTE DU JURY

16 Mars 2025

<i>10 Km Des Boucles Du Val De Saône</i>					
Juge Arbitre	CARNET	Yves	233443	Lons Athle 39	BFC
<i>5 Km Des Boucles Du Val De Saône</i>					
Juge Arbitre	CARNET	Yves	233443	Lons Athle 39	BFC
<i>Mile Des Boucles Du Val De Saône</i>					
Juge Arbitre	CARNET	Yves	233443	Lons Athle 39	BFC
<i>Semi Marathon Des Boucles Du Val De Saône</i>					
Juge Arbitre	MICHAUT	Jean-Jacques	943850	Dijon Uc*	BFC
Directeur De Réunion	GACONNET	Roland	938378	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Chrono Manuel	BRULET	Eric	247345	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Chrono Manuel	PETIT	Rene	774688	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Starter	CHORVOT	Martine	975515	Montbeliard Belfort Athletisme*	BFC
Juge Arrivée	BAILLY	Laurent	2187239	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Délégué Contrôle Anti Dopage	CHORVOT	Jean-Luc	434319	Montbeliard Belfort Athletisme*	BFC
Escorte Anti Dopage	ANTOINE	Andre	938379	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Escorte Anti Dopage	CHARTON	Gilles	502014	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Escorte Anti Dopage	CHARTON	Maria	193550	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC
Escorte Anti Dopage	CHORVOT	Angelique	358481	S/l Ac Audincourt	BFC
Escorte Anti Dopage	POUX	Pierre	821308	Ga Haut-Saonais (Fc)	BFC



èmes

Boucles du Val de Saône

CHAMPIONNAT SEMI MARATHON BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1986
2025

Label FFA

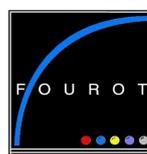
Mile	10h50
5 km	11h10
10 km	13h40
21.1 km	14h00

Marche 9h00
Courses Jeunes dès 9h10

16 mars

**BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

KIWANIS CLUB DE GRAY



PHOTOS



Locaux anti-dopage



Stand de retrait des dossards



Dossard Homme sur le Mile (fond orange)



Ligne d'arrivée



Stand de ravitaillement à l'arrivée



Podium Mile (5 premiers H et 5 premières F)



Stand de la protection civile

POINTS A AMELIORER

Le pointage d'arrivée est à améliorer. Il doit être fait par un officiel formé JURU qui pointe les 50 premiers Hommes et femmes, accompagné d'une personne qui note les dossards et la correspondance des temps. (Voir formation JURU). C'est ce pointage qui est exploité par le juge arbitre pour valider les arrivées des 50 premiers H et F en plus de ses propres éléments.

Les chronos manuels doivent être réglés avec les 100^{èmes} de seconde même s'il est utopique de prendre des temps au 100^{ème} de seconde manuellement.

Filtrage des arrivants : prévoir également une personne placée 5 mètres avant l'arrivée qui empêche les participants sans dossard de passer la ligne d'arrivée.

Merci à toute l'équipe d'organisation pour le très bon accueil qui m'a été réservé.

Consignes pour le remplissage de la grille d'évaluation d'une course sur route à label

À l'intention du juge arbitre responsable de la rédaction du rapport de COURSE SUR ROUTE

Cette grille de cotation est destinée à évaluer le niveau d'une organisation et pourra servir pour l'attribution des différents niveaux de label.

Il est donc important de la rédiger correctement en toute objectivité. Le score maximum possible serait de 100 points.

Sont évalués successivement dans cette grille de cotation :

1-Le niveau de la course (avec un maximum de **20 points**) soit

2 points par athlète (homme ou femme) classé N3

3 points par athlète (homme ou femme) classé N2 ou plus

Un coefficient multiplicateur est appliqué si la course est de catégorie C (avec un dénivelé négatif excessif de plus d'1m/km)

Cette information figure au dossier de mesurage et sur le certificat de mesurage.

Si dénivelé négatif compris entre 1 et 3 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,75

Si dénivelé négatif compris entre 3,1 et 5 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,50

Si dénivelé négatif compris entre 5,1 et 7 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,25

Si dénivelé négatif supérieur à 7 m/km multiplier les points du niveau de la course par 0,1

Arrondir au point supérieur

Exemple pour une épreuve ayant 17 pts mais avec – 4m/km aura un coefficient de 0,5 : $17 \times 0,5 = 8,5$ soit 9 points

2-Le nombre de classés (nombre d'arrivants de la course à label seulement selon le classement officiel validé sur athle.fr)

20 points si plus de 5000 classés

15 points entre 3001 et 5000 classés

10 points entre 1001 et 3000 classés

5 points entre 300 et 1000 classés

3-Nombre de nationalités représentées dans les 50 premiers (hommes et femmes)

2 points par pays étrangers représentés, maximum 10 points.

4-Chargement des résultats sur athle.fr

5 points si le chargement est fait dans le délai demandé dans le cahier des charges (48h)

2 points si le chargement est fait au-delà des 48h mais avant 8 jours.

0 point si le classement n'est pas chargé ou trop tardivement.

Si le retard est imputable à un intervenant fédéral (officiel Logica, demande du JA), il conviendra de mettre les 5 pts.

5 Le jury

0 point si le jury n'a pas été chargé sur athle.fr sous 48h ou si aucun des officiels n'est qualifié.

2 points pour un starter diplômé

1 point par chronométreur manuel diplômé (maxi 2 pts)

2 points pour un juge arrivées diplômé

2 points si l'équipe antidopage est complète avec des personnes diplômés (un délégué, 3 escortes hommes et 3 escortes femmes)

2 points pour un speaker diplômé FFA

6- Prestataire de chronométrie agréé FFA

0 point si prestataire de chronométrie non agréé ou classements manuels

5 points si prestataire agréé avec un classement ne donnant pas les temps réels

10 points si prestataire agréé avec un classement fait sur les temps officiels mais faisant figurer les temps réels pour tous les concurrents.

Vérifiez l'agrément sur athle.fr [en cliquant ici](#) (connexion internet nécessaire)

7- Dossards distinctifs Hommes-Femmes

5 points si la distinction principale est une couleur de fond du dossard différente entre les hommes et les femmes

3 points si seulement séries de numéros distinctifs entre les hommes et les femmes

1 point si autre moyen distinctif entre les dossards des hommes et ceux des femmes

8-Avis du juge arbitre : notation de l'épreuve (maximum de 20 points)

Cet item est laissé à l'appréciation du juge arbitre et doit être compatible avec les données détaillées figurant dans le rapport.

0 à 5 points : qualité d'organisation très insuffisante, nombreux points à corriger ou à améliorer, avis très réservé sur l'attribution d'un label

6 à 10 points : qualité moyenne de l'organisation générale, plusieurs points importants à corriger, avis mitigé sur l'attribution d'un label ou proposition de rétrogradation d'un niveau de label

11 à 15 points : bonne organisation générale avec quelques points à améliorer, avis favorable sur l'attribution d'un label.

16 à 20 points : très bonne organisation, quelques conseils d'amélioration suggérés à l'initiative de l'organisateur, avis très favorable sur l'attribution d'un label égal ou supérieur si le niveau sportif le permet.

Merci d'apporter la plus grande attention à cette grille de cotation des courses que vous arbitrez.

Le groupe label de la CNR se réserve le droit de vérifier et rectifier éventuellement les données transmises.